

BILAN PRÉ-IMPLANTAIRES

Le bilan pré-implantaire est une étape indispensable avant la réalisation d'un traitement implantaire complexe : il permet d'évaluer la faisabilité du projet implantaire et prothétique afin de garantir la pérennité de la reconstruction.

Ce bilan pré-implantaire est composé de plusieurs examens :

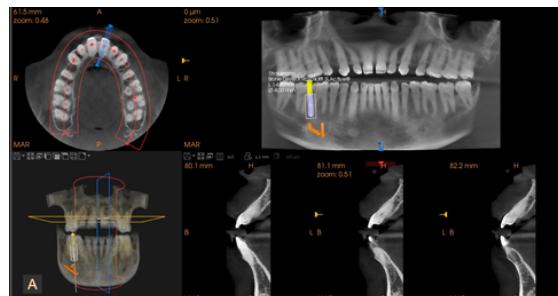
- **Une empreinte numérique**

Réalisation d'une modélisation numérique des arcades dentaires



- **Un examen radiographique : Cone beam**

Il permet une acquisition volumique du massif facial et en particulier des mâchoires. Cet examen a une validité de six mois.



- **La réalisation de photographies**

Série de photographies intra et exo-buccales

- **Un examen clinique**

- **L'élaboration d'un plan de traitement et d'un compte-rendu**

Réalisation d'un compte-rendu détaillé reprenant l'ensemble des éléments évoqués lors de la consultation